



DE-bois 2023 2024

Le configurateur DE-bois.fr, validé pour la réglementation environnementale RE2020, permet d'adapter les FDES collectives à un projet de construction, en personnalisant certains paramètres importants comme le type de produits bois mis en œuvre, les volumes, les éléments métalliques et la distance de transport au chantier.

Dans la continuité du projet de révision des FDES collectives de produits de structure, une nouvelle version de DE-bois a été développée. Celle-ci regroupe les interfaces de configuration de FDES des 6 familles de produits suivantes :

- Charpentes
- Murs ossature bois
- Panneaux CLT
- Planchers bois
- Poutres en bois lamellé
- Poutres en I

Cette nouvelle version de DE-bois marque également l'apparition de la fonctionnalité Écoconception qui permet la configuration d'un grand nombre de paramètres, notamment relatifs à la production, dans le cadre de la mise en œuvre de démarches d'écoconception des produits. Des interfaces spécifiques ont été développées pour chaque famille de produit. Ces interfaces intègrent la possibilité de générer des rapports d'écoconception. Ces rapports ne constituent pas des substituts aux FDES ; ils ne sont soumis à aucun contrôle, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la cohérence des valeurs renseignées.

Le configurateur DE-bois est édité par FCBA (<https://www.fcba.fr>) et développé par APSIVI (<https://www.apsivi.com>) pour le CODIFAB.

La première version de DE-bois reste accessible jusqu'à la fin de l'année 2025 et permet toujours la configuration de FDES de fenêtres et portes-fenêtres bois et bois-aluminium jusqu'à la mise à jour des FDES collectives associées.



Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Réalisation :

Financé par :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr



Spécialistes de l'analyse de cycle de vie, APSIVI développe des applications web personnalisées dédiées à l'évaluation environnementale de produits et de services. Pour en savoir plus : www.apsivi.com

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 10000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr